Révision des Clivinides de l'Australie par J. Putzeys.

De même que la plupart des autres insectes, les Clivines de l'Australie présentent des formes, qui ne permettent pas de les confondre avec les espèces des autres parties du monde. Le nombre des espèces que je connaissais en 1862 s'est notablement accru par l'examen que je viens de faire de la riche collection de Mr. le Baron de Chaudoir, et il est probable que l'exploration entomologique du centre, du nord et de l'ouest de la Nouvelle-Hollande ne tardera pas à signaler bien d'autres espèces encore.

Genre Scolyptus Putz. Post. cliv. p. 21.

1. Sc. planiceps Putz. l. c. p. 42 No. 13 (Clivina).

Ceratoglossa rugiceps Mac Leay N.-S.-Wal. ent. Trans.

I p. 72.

Austral. mér. et or.

un individu que m'a communiqué Mr. Dohrn et qui vient de Victoria, est plus petit que le type et a le corselet plus rétréci en avant.

2. Sc. foveiceps Mac Leay l. c. p. 73.

Richmond River.

Je ne connais pas cette espèce que je place ici sur la foi de son descripteur.

Genre Clivina. Premier Groupe.

Dent du menton beaucoup plus courte que les lobes latéraux, très large, profondément sillonnée au centre, arrondie à l'extrémité. Ces lobes droits intérieurement, arrondis en dessus et extérieurement. Les palpes labiaux ont leur deux derniers articles égaux en longueur, très longs, le dernier un peu élargi au milieu, arrondi à l'extrémité. Le dernier article des palpes maxillaires est comme celui des palpes labiaux: le pénultième est de moitié plus court, en triangle très allongé.

le pénultième est de moitié plus court, en triangle très allongé.

Mandibules très arquées, larges, rebordées extérieurement, creusées de chaque côtè d'une carène centrale qui s'étend jusqu'au bout. — Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet: leur premier article très long, épais, un peu rétréci au milieu: le deuxième de très peu plus long que le troisième; les suivans devenant de plus en plus courts et plus carrés jusqu'au dixième; le onzième de moitié plus long que le dixième et ovale. — Labre large, légèrement échancré au centre; ses côtés très arrondis. — Epistome tronqué; ses

ailes très avancées, arrondies à l'extrémité, à peine séparées des grandes ailes. Elévation antérieure presqu'indistincte. Vertex dépourvu de tout sillon transversal. — Corselet peu convexe, rétréci en avant; sa base est peu prolongée. Sillon transversal antérieur entier. De chaque côté de la base une impression peu profonde, linéaire. Elytres oblongues-allongées, plus ou moins cylindriques, arrondies à la base, un peu rétrécies à l'extrémité; la première strie recourbée à sa base et se portant contre la base du huitième intervalle. — Troisième intervalle 4-ponctué. — Tibias antérieurs ayant la digitation et l'épine terminales très longues et deux fortes dents assez couchées; sillonnées en dessus. Paronychium très long. — Tibias intermédiaires ayant extérieurement un éperon très long. — Les deux points de chaque côté de l'anus sont très écartés. — Episternes métathoraciques étroits et allongés.

1. C. procera n. sp.

Atra subaenescens, nitidissima; palpis, antennis pedibusque rufis. Menti dens latus, rotundatus, canaliculatus, lobis lateralibus rotundatis brevior. Mandibulae latae, arcuatae, subacutae, planae, in medio carinatae, punctulatae. Clypeus truncatus, alis prominulis rotundatis, leviter punctulatis; elevatio antica brevis, a vertice sulco parum profundo utrinque abbreviato separata. Vertex convexus, laevis. Prothorax latitudini basali aequalis, basi rotundata in angulis posticis, lateribus parum sinuatis, antice angustior; margine antica in medio emarginata, angulis rectis; basi utrinque fossula lineari laevi, parum profunda impressus. Elytra subcylindrica, basi rotundata, postice leviter angustata; striis parum profundis, minute punctulatis, apicem versus laevibus, tertia quadripunctata. Tibiae anticae sulcatae, longe digitatae, dentibus duobus latis instructae.

Long. 33 — El. 20 — Lat. $4\frac{3}{4}$ Mill.

D'un noir vernissé avec un léger reflet bronzé sur le corselet et les élytres. Les palpes, les antennes et les pattes antérieures sont d'un roux un peu brunâtre; les pattes postérieures sont fauves. Les mandibules sont larges, très arquées, planes en dessus et portant au milieu une carène qui s'étend jusqu'à l'extrémité; leur surface est parsemée de points très distincts. Les antennes n'atteignent pas les angles postérieurs du corselet; leur premier article est gros, long, cylindrique; le deuxième est le plus étroit de tous, à peine un peu plus long que le troisième, mais beaucoup moins élargi à l'extrémité; tous les autres grossissent successivement jusqu'au onzième; ils sont de forme carrée à partir du cinquième;

le dernier est plus allongé et aminci au bout. L'épistome est tronqué; son rebord est moins épais au milieu. Les ailes sont très saillantes, ovales, et leur point de jonction aux grandes ailes n'est indiqué que par une petite sinuosité. L'élévation antérieure est très rapprochée de l'épistome; elle est étroite et bornée en arrière par un sillon assez large, mais peu profond et qui n'atteint pas les sillons latéraux. Le sommet de la tête ne porte aucun sillon transversal; il est imperceptiblement parsemé de petits points; au milieu du vertex, on distingue à peine une légère dépression arrondie. Les carènes qui sont le prolongement des grandes ailes sont bien marquées, presque droites et ne dépassent pas les yeux. Ceux-ci sont un peu plus saillans que les ailes; leur quart postérieur est enchâssé dans les tubercules post-oculaires. -Le corselet, à sa partie antérieure, n'est qu'un peu moins large que la tête, mais il s'élargit jusqu'au dessus des angles postérieurs et se rétrécit ensuite brusquement. Les angles postérieurs ne sont pas saillans; les angles antérieurs sont droits, un peu déprimés; le bord antérieur est échancré au milieu; le sillon longitudinal est profond, sauf à sa base; le sillon transversal est très rapproché du bord antérieur. De chaque côté de la base, plus près du bord externe que du milieu, on voit une impression longitudinale étroite, très peu profonde, non ponctuée. - Les élytres sont allongées, cylindriques, avec la base et les épaules très arrondies, l'extrémité un peu rétrécie, les bords très légèrement sinués avant le milieu; les stries sont médiocrement profondes, finement ponctuées; elles s'affaiblissent extérieurement et vers l'extrémité; les quatre gros points du troisième intervalle sont situés contre la troisième strie. Les deux points anaux internes sont très écartés l'un de l'autre. - Les tibias antérieurs ont leurs digitations, dents et épines d'un brun foncé; les unes et les autres sont moins divariquées que d'habitude. Les crochets des tarses sont longs et grèles; le paronychium est au moins de la même longueur.

Cet insecte vient probablement des environs de Melbourne. Je n'en ai vu qu'un seul individu qui fait partie de la coll.

l of the first of the state of

de Mr. de Chaudoir.

2. C. prominens n. sp.

Long. 30 — El. 18 — Lat. $4\frac{1}{4}$ M. $28\frac{1}{2}$ — $12\frac{1}{2}$ — $3\frac{3}{4}$ —

Très voisine de la C. procera dont elle n'est peut-être qu'une variété. Elle est plus petite; le corselet est un peu plus court, mais large en arrière; les élytres sont un peu plus étroites à l'extrémité et les yeux sont plus saillans.

Melbourne. Deux ind. appartenant à Mr. de Chaudoir qui les a reçus de Mr. Bakewell.

Deuxième Groupe.

Ce groupe a beaucoup d'analogie avec le précédent. Il en diffère par sa couleur moins luisante, ses antennes plus obscures, ses pattes d'un brun noirâtre, son épistome dont les ailes sont moins étroites; ses antennes plus épaisses; ses yeux plus enchâssés de toute part; le sillon transversal de la tête un peu plus profond; sa tête plus convexe, très finement ponctuée; son corselet plus ovale et plus échancré en avant; ses élytres plus convexes, en ovale allongé très régulier; ses stries plus profondes; le dessous du corselet finement ridéponctué, et surtout par les épistomes métathoraciques qui sonts courts et carrés. Le paronychium est un peu plus long.

3. C. elegans Putz. Post. cliv. p. 44 No. 14.

Il y a longtems que je possède cet insecte qui m'a été donné comme venant de l'Amérique méridionale. Comme la plupart de ses caractères le rapprochent des espèces d'Australie, je soupçonne que ce pays pourrait bien être sa véritable patrie.

Troisième Groupe.

L'espèce, unique jusqu'à présent, sur laquelle j'établis ce groupe, a tant d'analogie avec la C. Australasiae, qu'au premier abord on pourrait la prendre pour une simple variété. La dent du menton est plus longue; elle atteint la hauteur des lobes latéraux. Les mandibules sont très courtes, larges, moins arquées, moins aiguës, carénées seulement à la base. Le corselet est beaucoup plus convexe, à peine rétréci en avant, presque carré avec ses côtés arrondis et ses angles antérieurs très déprimés. Les élytres sont tronquées á la base, leurs épaules relevées, les stries plus larges et plus profondément ponctuées. C'est la cinquième strie, et non la quatrième, qui va s'appuyer à la base sur le huitième intervalle.

4. C. atrata Putz. Post. p. 54 No. 26.

Cet insecte, que j'ai reçu jadis comme venant de l'Amérique méridionale, me parait plutôt être Australien. Je n'en connais qu'un seul individu.

Quatrième Groupe.

Les espèces de ce groupe diffèrent de celle du premier par leur mandibules très aiguës, les ailes de l'épistome qui ne sont pas brusquement séparées de celui-ci et sont, au contraire, sa continuation; elles sont un peu moins avancées, plus larges et nettement séparées des grandes ailes; les antennes sont un peu plus longues et moins épaisses; leur premier article est un peu plus court. L'élévation antérieure est en fer à cheval, suivie d'un sillon transversal plus profond; le sonmet de la tête est plus inégal, ponctué, et il porte au milieu un sillon longitudinal qui s'étend depuis le col jusqu'au sillon transversal; les yeux sont moins enchâssés en arrière; les angles postérieurs du corselet sont légèrement mais distinctement saillans; les élytres sont moins cylindriques, leurs stries sont plus profondes, plus fortement ponctuées; les intervalles sont plus convexes; les tibias antérieurs ont leurs digitations, dents et épines plus écartés.

Afin de ne pas rompre la série des espèces Australiennes et pour ne pas multiplier les groupes, j'ai admis à la fin de celui-ci quelques espèces, où les caractères que je viens d'indiquer ne se présentent pas tous. J'ai eu soin de signaler

ces anomalies chaque fois qu'elles se sont présentées.

Au milieu de ce groupe, essentiellement Australien, se place une espèce de Célèbes qui s'y lie très intimement.

5. C. Australasiae. Bohem. Freg. Eug. R. p. 8 No. 18

Long. 10 — El. $6\frac{1}{2}$ — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Le type de Boheman venait de Sidney. J'en possède de Melbourne, Victoria etc.

6. C. rugithorax n. sp.

Long. 10 — El. $5\frac{1}{2}$ — Lat. $3\frac{3}{4}$ M.

Elle a les plus grands rapports avec la C. Australasiae dont, cependant, elle me paraît être distincte: ses élytres sont un peu plus courtes, plus larges, plus profondément striées; le corselet est un peu plus convexe, moins rétréci en avant; ses angles antérieurs sont plus déprimés et les côtés de la base sont un peu moins prolongés.

Nouvelle-Zélande (coll. de Chaudoir).

7. C. juvenis n. sp.

Long. 8 — El. 4 — Lat. 2 M.

Egalement très voisine de la C. Australasiae. Entièrement d'un testacé un peu rougeâtre. En arrière de l'élévation antérieure du front, on voit un sillon large et profond. Le sillon du vertex est plus court et moins marqué. Le corselet est plus étroit, ses angles antérieurs sont moins arrondis; les élytres sont un peu plus courtes; les dents des tibias sont plus grèles.

Melbourne (deux ind. coll. de Mr. de Chaudoir).

8. C. lepida n. sp.

Long. $8\frac{1}{2}$ — El. $4\frac{1}{2}$ — Lat. 2 M. De même couleur que la C. Australasiae. Notablement plus étroite dans toutes ses proportions; le dernier article des palpes est plus élargi au milieu et plus étroit à l'extrémité; la tête est plus petite; le vertex ne porte pas de fossette distincte; le corselet est plus long, beaucoup plus étroit surtout vers la base dont les côtés sont plus prolongés; les élytres sont un peu plus courtes, moins larges, plus dé-primées en dessus. Les dents des tibias antérieurs sont plus courtes, surtout la dent externe supérieure.

Melbourne. 5 ind. (coll. de Chaudoir).

9. C. vagans n. sp. Long. $6\frac{1}{2}$ — El. $3\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{2}{3}$ M. D'un noir un peu plus terne que la C. Australasiae; les sillons latéraux de la tête sont moins parallèles et divergent plus fortement en arrière; le vertex ne porte pas de fossette longitudinale, mais un seul point arrondi à peine marqué; les yeux sont moins saillans. Le corselet, dont la base est plus courte, est un peu plus long et ses côtés sont plus arrondis, plus déprimés. Les élytres sont plus courtes, plus étroites vers la base, plus élargies au delà du milieu; les points des stries sont encore plus marqués et les intervalles sont plus plans; les dents externes des tibias antérieurs sont très petites et obtuses.

Australie orientale. 1 ind. reçu de Mr. Thorey. Je crois devoir rapporter à cette espèce un individu de Melbourne, reçu de Mr. vom Bruck, et dont le corselet est un peu plus long et les élytres sont un peu plus larges, à intervalles encore moins convexes.

10. C. cava n. sp.

Long. 7½ - El. 4 - Lat. 2 M.

D'un testacé un peu brunâtre sur les élytres le long de la suture. L'épistome est tronqué au milieu, avancé vers ses angles qui sont intimement unis aux ailes et forment avec celles-ci une saillie large et arrondie. Toute la partie antérieure du front est fortement déprimée et plane, ponctuée sur les côtés; cette dépression ne se relève qu'à la hauteur de la partie postérieure des yeux. Le corselet est carré, un peu allongé avec tous les angles presqu'arrondis, ou plutôt ovale, un peu élargi en avant et en arrière; les côtés sont très arrondis aux angles postérieurs, à peine très légèrement rétrécis jusqu'aux angles antérieurs; le bord antérieur est assez fortement échancré au milieu; toute la surface est parsemée d'une

ponctuation extrêmement fine; de chaque côté de la base, en face des angles postérieurs, on voit une impression linéaire très nette et dont le fond est irrégulièrement ponctué. - Les élytres sont allongés subcylindriques, un peu rétrécies vers l'extrémité, tronquées au milieu de la base avec les épaules arrondies. Les cuisses antérieures sont épaisses, ovales; les tibias sont larges, sillonnés en dessus; la digitation terminale. externe est forte et épaisse; la première dent latérale est longue et prolongée; elle est suivie de deux autres dents triangulaires. Les tibias intermédiaires sont assez étroits; leur éperon est plus court et moins pointu que chez la C. Australasiae.

11. C. ephippiata Putz. Mon. p. 84 No. 31 et Post. p. 39. No. 10.

Malgré son aspect Australien, je ne puis pas douter que cet insecte appartienne réellement à l'Inde. Mr. Schaum m'en a communiqué plusieurs individus bien positiviment recueillis par Wallace aux îles Célèbes. Outre les différences avec la C. basalis signalées par moi (Post. p. 39), je puis encore indiquer les suivantes: les élytres sont plus convexes; le corselet est également plus convexe, moins rétréci en avant et moins large en arrière; les épaules sont moins arrondies. Le caractère tiré de l'absence ou de la présence d'une fossette sur le vertex est peu stable; je l'ai rencontré dans deux individus de l'ephippiata rapportés par Wallace et je n'en ai pas trouvé de traces dans deux de la basalis venant de l'Australie boréale.

I. Célèbes.

12. C. basalis Chaud. B. M. 1843 p. 733. — Putz. Post. p. 38 No. 9.

Long. 8 — El. 4¹/₄ — Lat. 2¹/₄ M.

13. C. dimidiata n. sp.

Long. $7 - \text{El. } 3\frac{1}{2} - \text{Lat. } 1\frac{7}{8} \text{ M.}$

La disposition des couleurs est à peu près la même que chez la C. basalis, mais la tache noire est moins grande, dirigée très obliquement depuis la marge latérale jusqu'à la suture, où elle se prolonge jusqu'au delà du milieu de l'élytre; la teinte antérieure au lieu d'être d'un rouge sombre, est d'un testacé légèrement rougeâtre; les pattes et les antennes sont également d'une teinte plus claire. Les yeux sont un peu moins saillans; le corselet est moins rétréci en avant, moins échancré au milieu du bord antérieur; les élytres sont plus courtes et plus étroites.

Australie (Melbourne?) deux individus (collection de Chaudoir).

14. C. sellata n. sp.

Long. 5 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Fulva, capite, prothorace, elytrorumque plaga media ovata nigris. Clypeus subemarginatus, alis connexis rotundis; elevatio antica arcuata: vertex obscure foveolatus, anticeque dense punctatus. Prothorax subquadratus, postice latior. Elytra elongata, basi truncata, humeris rotundatis, lateribus subrectis, apice angustata, profunde punctatostriata, interstitiis basi praesertim convexis. Tibiae anticae supra sulcatae, extus supra digitationem terminalem tridentatae, dentibus 2 inferioribus validis.

Cette espèce s'écarte un peu des autres par son épistome moins échancré, ses ailes moins arrondies sur les côtés et plus nettement séparées des ailes postérieures; par son élévation antérieure qui a la forme d'une carène en fer à cheval; par ses palpes un peu plus rétrécis au bout et son paronychium très court. Son corselet a la même forme que celui de la C. Australasiae; il est parsemé de points extrêmement petits; les élytres sont beaucoup plus tronquées à la base, les épaules sont moins arrondies et l'extrémité est plus rétrécie.

Australie. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

15. C. verticalis n. sp.

Long. $5\frac{1}{4}$ — El. $2\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Elle diffère de la précédente par sa couleur entièrement testacée, un peu plus foncée sur la tête et le corselet; la suture est légèrement brunâtre. La différence essentielle se trouve dans la forme du corselet qui est presque carré, aussi large en avant qu'en arrière; le bord latéral est un peu sinué avant les angles antérieurs; les élytres sont plus cylindriques, nullement rétrécies en arrière. Sous tous les autres rapports, elle ressemble à la C. sellata.

Australie. 2 ind. (coll. de Chaudoir).

16. C. suturalis Putz. Post. p. 39 No. 11.

Long. 5 — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Sous bien des rapports elle se rapproche de la C. verticalis; le corselet a presque la même conformation, mais il est moins convexe, plus long et encore plus élargi en dessous des angles antérieurs; il est couvert d'une ponctuation très distincte. L'épistome a l'angle externe de ses ailes plus

marqué, simplement obtus et celles-ci ne sont pas séparées des ailes postérieures. L'élévation antérieure est moins marquée; le vertex ne porte, en avant, que quelques points épars. Toutes les dents externes des tibias sont oblitérées, ce qui, du reste, pourrait bien n'être qu'accidentel.

Australie (Port Philippe). 1 ind. (coll. Putzeys).

17. C. melanopyga Chaud. (coll.).

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M. Nigra nitida, palpis, antennis, geniculis, tarsis, elytrorumque dimidia parte antica rufis. Vertex antice dense punctatus. Prothorax quadratus, antice emarginatus, angulis prominulis. Elytra elongata, basi subtruncata, humeris subrotundatis. Tibiae anticae supra sulcatae, extus valide biden-

tatae denticuloque brevi superiore armatae.

Cette espèce est encore une de celles qui s'éloignent du type du présent groupe, surtout par la forme de son corselet et par la disposition des stries des élytres. Les ailes de l'épistome sont aussi avancées que dans la C. Australasiae, mais elles sont moins arrondies; les grandes ailes en sont très nettement séparées. L'élévation antérieure est en fer à cheval, séparée du vertex par un sillon transversal; le vertex lui-même est un peu aplati, légèrement creusé au centre et parsemé de points plus ou moins nombreux. Le corselet est carré, cependant un peu plus large que long, un peu échancré au milieu du bord antérieur; ses angles sont un peu avancés; les angles postérieurs sont légèrement saillans; il ne porte de points qu'au fond des deux sillons linéaires situés des deux côtés de la base- Les élytres sont allongées, presque cylindriques, faiblement rétrécies à l'extrémité; la base est presque tronquée, mais les épaules sont arrondies. Ni la quatrième ni la cinquième strie ne se recourbe à la base pour aller se joindre au huitième intervalle. La tache noire occupe un peu plus que le tiers postérieur des élytres et, au milieu, se prolonge un peu le long de la suture. Les tibias antérieurs ont leurs dents externes assez fortes; on distingue même une troisième dent, beaucoup plus petite, au dessus de la deuxième. Melbourne. 2 ind. que Mr. de Chaudoir a reçus de Mr.

Bakewell.

18. C. heterogena n. sp.

Long. $5\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{3}{4}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M. C'est surtout par son épistome que cette espèce s'écarte du groupe où je la laisse. Au lieu d'être intimement uni aux ailes qui, tout en s'avançant, en forment la continuation, il

est, ici, denté à ses deux extrémités, et les ailes, plus reculées, forment extérieurement un angle obtus. L'élévation antérieure, très marquée et assez courte, est séparée du vertex par un sillon peu profond et ponctué; le sommet de la tête porte un sillon longitudinal large et muni de quelques gros points; les points de chaque côté près des yeux sont de même grosseur. Les yeux, dont la moitié seule est distincte, sont très saillans. Le corselet est carré, un peu sinuée sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière; toute sa surface, sauf la partie antérieure au milieu, est parsemée de points très distincts. - Les élytres sont très allongées, cylindriques; leurs épaules, arrondies, sont relevées, elles sont d'un brun de poix, mais leur rebord externe, la suture en avant et en arrière, et les épaules sont d'une couleur testacée. La quatrième strie se recourbe à sa base et se porte vers le huitième intervalle. Le dessous du corps est noir; les pattes, sauf le dessus des cuisses, les palpes et les antennes sont testacées. Les tibias antérieurs sont munis extérieurement de deux dents trés longues et d'une petite dent peu distincte.

Australie. 1 ind. appartenant à Mr. de Chaudoir qui l'a

reçu de Mr. Melly.

19. C. angustula Chaud. (coll.).

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. 1. M.

Entièrement d'un brun très clair; le corselet, les palpes et les antennes testacés. La tête est semblable à celle de la C. heterogena, mais l'élévation antérieure est plus large et moins arquée. Le corselet est plus long et sa base est encore moins élargie. Les élytres sont semblables, de même que les tibias antérieurs.

Melbourne. 1 ind. coll. de Chaudoir (Mr. Bakewell).

Cinquième Groupe.

Très voisin du groupe précédent, dont il diffère par la dent du menton qui est très courte, très arrondie et occupe le fond de l'échancrure; — par les antennes plus courtes et plus épaisses; — par les mandibules plus courtes et moins aiguës; — par les ailes de l'épistome qui sont plus larges et plus arrondies; — par le corselet, plus convexe, plus déprimé sur les côtés et aux angles antérieurs, à peine rétréci en avant, moins dilaté en arrière et dont la base est en demi cercle et non prolongée; les angles postérieurs sont encore moins saillans; — par les élytres presque lisses à l'extrémité et dont le sixième intervalle se réunit au huitième; par ses tibias antérieurs plus brièvement dentés; — par ses tibias intermédiaires, plus étroits et presque dépourvus de poils raides.

20. C. biplagiata n. sp.

Long. $6\frac{1}{2}$ — El. $3\frac{1}{3}$ — Lat. 2 M.

D'un noir très brillant avec une tache d'un ferrugineux un peu sombre, arrondie, avant l'extrémité de chaque élytre: les palpes, les antennes et les 4 pattes postérieures sont d'un testacé rougeâtre. - La dent du menton est très large, occupant toute la largueur de l'échancrure, arrondie; les lobes latéraux sont plus élevés, arrondis, rebordés; les palpes ont leur dernier article presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes s'épaississent à partir du cinquième article qui est transversal-arrondi de même que les suivans. Les mandibules sont larges, planes, peu aiguës; le labre est largement échancré au centre, arrondi sur les côtés. L'épistome est intimement uni à ses ailes qui sont avancées et très arrondies. L'élévation antérieure est peu marquée; on y distingue quelques petits points; elle est séparée du vertex par un sillon transversal; la fossette du vertex est prolongée jusqu'au col; elle est assez large, mais fort peu profonde et lisse; la partie antérieure du vertex est très fortement ponctuée. — Le corselet est presqu'ovale, très convexe; la base n'est nullement prolongée; les angles postérieurs sont complètement indistincts; les côtés, peu arquées, vont en se rétrécissant légèrement jusqu'aux angles antérieurs qui sont très déprimés et arrondis; le sillon transversal atteint à ses deux extrémités le bord antérieur; un peu au dessus de la base du corselet on remarque un sillon très peu profond, parallèle à celle-ci. La surface est parsemée de très petits points, distincts seulement sous un très fort grossissement. - Les élytres sont oblongues; les côtés sont presque droits; la base est tronquée, mais les épaules sont arrondies. Les stries sont très fortement ponctuées, mais elles deviennent presqu'indistinctes au dernier quart des élytres; les 5 premières partent de la base; le sixième intervalle se réunit à la base au huitième.

Les tibias antérieurs ont, extérieurement, deux grosses dents assez courtes; ils sont légèrement sillonnés en dessus. Les tibias intermédiaires, étroits et très peu garnis de poils,

ont un éperon long et fort.

Le dernier segment de l'abdomen porte des points aussi

petits que ceux du corselet.

Mr. de Chaudoir en possède un seul individu qui a été trouvé dans des laines venant de l'Australie.

* my reconstruction and a comp